



Marseille, le 1 octobre 2024

Amis Archers, Archères

Vous êtes invités à participer à l'assemblée générale ordinaire qui aura lieu le :

Samedi 23 novembre à 16h00

Terrain de Saint-Menet

38 avenue de la gare 13011 Marseille

Ordre du jour assemblée générale ordinaire 2024 :

- Le mot du président
- Rapport moral 2023-2024
- Présentation du rapport financier 2023-2024
- Présentation du budget 2023-2024
- Présentation du bilan sportif et de l'école de tir 2023-2024
- Objectifs sportifs 2023-2024
- Présentation du bilan d'activité 2023-2024
- Présentation du bilan d'activité prévisionnel 2024-2025
- Démission des membres du comité d'administration
- Election des membres du comité d'administration
- Election des membres du bureau par le comité élu
- Présentation du Projet Sportif 2025-2028
- Questions diverses

Pour rappel suivant nos statuts

Est électeur tout membre âgé de seize ans au moins au jour de l'élection, ayant adhéré à l'association depuis plus de six mois et à jour de ses cotisations.

Pour chaque jeune de moins de seize ans, son responsable légal le représente et peut voter à sa place.

Le vote par procuration est autorisé mais le vote par correspondance n'est pas admis.

Un exemplaire de vote par procuration sera joint à la présente convocation.

En l'absence de Quorum l'assemblée générale ordinaire sera convoquée sur le même site le 23 novembre 2024 à 17h45.

Bon tir à tous et à bientôt.

Jean-Claude Pellen
Président de Massilia Arc Club

www.massiliaarcclub.com

Siège et courrier : 38, avenue de la gare – Saint-Menet - 13011 Marseille - Tél. 07 69 20 48 10 - massilia.arc.club@gmail.com
Association Loi de 1901 - Non assujettie à la TVA - Code APE 9312Z Activités de clubs de sports - N° de SIRET 38085661700010

